



## COMMENT DÉCELER UNE FUITE ?

Les canalisations après compteurs sont sous votre responsabilité en tant qu'abonné au service d'atlantic'eau, votre service public de distribution d'eau potable. Si vous constatez une surconsommation sur votre facture, procédez à ce simple test : si le compteur tourne alors qu'aucune utilisation n'est avérée, vous êtes en présence d'une fuite. Faites vérifier l'ensemble de votre installation par un professionnel. Prenez ensuite contact avec atlantic'eau (*références et coordonnées sur votre facture*) qui vous indiquera la marche à suivre.

N'EN  
**PERDEZ**  
PAS UNE →  
**GOUTTE**